

## ACCES A LA VOIE PROFESSIONNELLE 2018-2019

# MODALITES DE CANDIDATURE

- Retourner par mail sans attendre un exemplaire complété de la fiche de candidature (document à télécharger) à : [cfpn.aixenprovence@notaires.fr](mailto:cfpn.aixenprovence@notaires.fr)
- Adresser un dossier « papier » complet par courrier à :

**CFPN**  
**25 avenue Henri Ponce**  
**13090 AIX EN PROVENCE**

le **31 mai 2018** au plus tard.

### COMPOSITION DU DOSSIER

- fiche de candidature complétée
- lettre de motivation
- document justifiant de l'identité du candidat, de sa nationalité et de son domicile (copie de la carte d'identité en cours de validité, original d'un extrait de naissance de moins de 3 mois ou pour les étrangers copie du titre de séjour)
- copie du diplôme de master II ou attestation de réussite ; justificatif de l'inscription à la préparation du diplôme pour les candidats sous condition d'obtention du master II
- relevé des notes de l'ensemble du cursus post-baccalauréat et copie des diplômes correspondants
- Curriculum vitae et, le cas échéant, justificatifs des expériences professionnelles, promesse d'embauche en vue du stage ...
- déclaration sur l'honneur relative au nombre de candidatures antérieurement présentées auprès d'un Centre de formation professionnelle de notaires
- chèque de 150 € à l'ordre du CFPN (frais de dossier non remboursables)
- deux enveloppes timbrées avec nom et adresse

**ATTENTION : la candidature doit être déposée auprès d'un seul CFPN**

Les candidatures multiples sont interdites

Le candidat s'engage à suivre la formation auprès du CFPN  
qui a accepté sa candidature

